

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316468

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Domaines départementaux et espaces naturels : subventions aux associations et organismes publics - cinquième répartition - exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux espaces naturels et domaines départementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 51 du 24 juillet 2020, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation espaces naturels et domaines départementaux. Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette cinquième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 170 500 € selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 116 000 € en fonctionnement pour quatre demandes de subvention « espaces naturels et domaines départementaux » déposées par quatre associations ;
- 49 500 € en fonctionnement pour deux demandes de subvention « taxe d'aménagement » déposées par deux organismes publics ;
- 5 000 € en investissement pour une demande de subvention « taxe d'aménagement » déposée par une association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL